



Aidez moi s'il vous plait !!

Par **cali78**, le **01/05/2012 à 14:59**

Bonjour, Je viens vers vous pour solliciter vos conseils quand aux démarches juridiques possible pour une agression sexuel avec violence qui date de octobre 1999.

Je vous explique les faits :

Je suis en situation d'handicapé (Moteur membre inferieur) reconnu par la MDPH51 (chalons sur marne) .

J'ai du me présenter a une visite médical sur la demande d'un individu qui c'est fait passer pour un médecin de la cotorep , rendez vous au quel je me suis présenté dans leur locaux , j'ai était reçu par une secrétaire a qui j'ai demandé le Dr , elle ma demandé de m'asseoir et patienté qu'il allé me recevoir dans son cabinet.

Les faits ce sont passé en fin de journée (pour que vous puissiez visualiser la scène) , la secrétaire qui ma invité a patienté en attendant le Docteur terminé sont service elle a donc repris ses effets personnel éteins les lumières et fermé la porte derrière elle a clé ! (je trouvé déjà ca suspect)

J'ai donc ensuite était reçu par se médecin (aveugle) qui ma invité a me déshabiller m'expliquant calmement qu'il allait effectuer sur ma personne un examen gynécologique (strictement rien a voir avec mon handicapé qui ce situe au niveau de ma hanche)

Il a donc commencé a me faire des attouchements localiser prêt de mes partis intimes.

Je lui ai demandé « qu'est ce que vous faites, ce n'est pas normal !) il resta silencieux tout en continuant a me toucher de façon de plus en plus agressive a essayer de me violer en m'immobilisant, j'ai tant bien que mal réussi a me défaire de son étreinte pour fuir,

Complètement destabilisé et choqué « j'avais l'impression d'être dans un film d'horreur, mais c'était bien la réalité » les couloirs obscurci par les lumière éteintes ne me permettait pas de pouvoir m'orienter pour trouve un échappatoire ,toute les portes étaient fermées a clé je me suis retourné et je l'ai vu a 3 mètres de moi avec une seringue a la maint ,je lui ai supplier de ne pas me faire de mal tout en essayant de trouver un porte ouverte ,je pu en m'enfuir par une sorti de secours je sorti dehors en sous vêtement

J'ai porté plainte contre cette homme qui au final c'est avéré être un agent d'entretien de la cotorep ce fessant passer pour un médecin, il fut condamné a me versé la somme de 200 francs et 6 mois de prison avec sursis.

En dehors de sa peine que je trouve dérisoire a coté du traumatisme que ses

événements on occasionné dans ma vie et encore aujourd'hui, 12 ans après je suis sous anti dépresseurs suivi psychologiquement, je fais des cauchemars toute les nuits.
Puis je aujourd'hui d'après vous remettre en cause les responsabilités de la cotrep qui dans cette affaire n'a pas était cité ni inquiété, pourtant c'est en toute confiance que je m'y suis rendu sans imaginer le piège que l'on m'avait tendu, (pourtant la secrétaire aurai pu me dire que cette homme n'était pas un médecin, car il utilisa son vrai patronyme dans cette mis en scène)